

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$3.00
de do quatre mois... 1.00
de do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne... 60.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE."

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 7 Décembre 1883

COURRIER

On dit que les efforts faits par sir Charles Tupper, à Paris, pour obtenir la réciprocité dans l'échange des produits avec la France, seront bientôt couronnés de succès.

Le Free Press ne croit pas que M. l'Orateur Kirkpatrick soit le prochain lieutenant gouverneur d'Ontario. Cela tranche la question. On peut être sûr qu'il n'y aura de nommé à ce poste de haute distinction que celui que l'organe qui voudra bien désigner à la faveur ministérielle.

La feuille de la rue Elgin, qu'il est impossible de suivre à la piste dans toutes ses divagations, prétend que sir John A. Macdonald conspirerait avec l'honorable M. Chapleau, pour éliminer du cabinet sir Hector Langevin. Est-il rien de plus absurde, et avons-nous besoin de redire que l'harmonie ministérielle est complète. Ainsi donc, rivalités, jalousies, complots, tout cela n'existe que dans le cerveau du Free Press : car, nous voulons bien croire, pur effet d'imagination, qu'il n'est pas absolument dépourvu de cet organe essentiel. S'il y a une conspiration quelque part, c'est le Free Press qui conspire contre la vérité.

La même feuille ajoute que cela ne la surprend pas, puisque le premier ministre a toujours sacrifié ses amis à son ambition. Il est clair que le Free Press n'a pas réfléchi qu'il entrerait ainsi sur un terrain dangereux, et qu'il a la mémoire ingrate. Citons quelques faits, les mieux connus, ceux que personne n'ignore, sauf le Free Press.

M. Mackenzie, après avoir usé sa santé au service de son parti, qui lui doit le pouvoir pendant cinq années, fut ignominieusement déposé, grâce aux intrigues de M. Blake.

M. Blake, lui-même, qui ne fut pas plus heureux que M. Mackenzie aux dernières élections, provoqua tellement de murmures, qu'il fut question de le congédier, à son tour, pour lui donner M. Mowat comme successeur.

M. Gordon Brown, dont la plume vigoureuse avait servi les grès pendant nombre d'années dans le Globe, fut lui aussi, évincé sans cérémonie, peu après la mort de son frère.

Voilà qui suffit pour prouver que le parti libéral n'est pas précisément celui de la reconnaissance, et du dévouement à ses amis.

L'OPINION DES JOURNAUX

De La Minerve :

Le Canada nous est arrivé avec format agrandi. Sa toilette est très fraîche et a tout à fait belle apparence. Le papier sort de la nouvelle fabrique Rolland. La rédaction en est variée et intéressante et promet beaucoup, l'autant plus que le journal sera alimenté par une collaboration nombreuse et distinguée. Bref, notre confrère d'Ottawa fait honneur à la presse canadienne. Il a toutes nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

Du Courrier du Canada :

Le Canada nous arrive avec une toilette toute fraîche, format agrandi, papier meilleur, et rédaction plus abondante. Nos félicitations et nos meilleurs souhaits de prospérité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Il nous faudra bientôt renouveler le conseil municipal. Nous sommes bien aise, car il est à désirer que l'on y infuse du sang nouveau. Le besoin s'en fait sentir vivement.

Il y a sans doute au conseil des hommes capables, experts, bien intentionnés, très au courant de leur besogne, mais il en est d'autres qui ne sont pas à leur place. Ceux-là nous pourrions les désigner s'ils n'étaient parfaitement connus du public.

Il ne suffit pas d'être un grand parleur, pérorer sur toutes les questions, faire l'officieux et l'omnipotent pour pouvoir servir efficacement les intérêts de la ville. Ces gens-là deviennent généralement des nuisances et ne peuvent rien faire, non seulement parce qu'ils sont incapables, mais parce qu'ils ont le talent de se mettre tout le monde au dos—à commencer par leurs collègues.

Les conseillers qui ont bien rempli leur devoir doivent être réélus. Ce serait bien mal récompenser leur zèle et leur dévouement à la chose publique que de les forcer à la retraite, sur tout s'ils désirent la réélection. Récompenser les hommes publics bien méritants, rejeter ceux qui ne le sont pas : tel doit être le mot d'ordre de tous les contribuables.

Quant aux candidats nouveaux, le choix ne saurait s'en faire avec trop de discernement. Tâchons d'élire des hommes capables, honnêtes, amis du progrès, doués de vues larges. Notre ville promet d'avoir un avenir brillant, mais nos hommes publics peuvent faire beaucoup pour hâter le jour de son plein épanouissement.

La représentation municipale nous importe à d'autres points de vue, notamment au point de vue français, mais nous remettons cette partie de nos considérations à un autre article.

LES CANADIENS ÉMIGRÉS

La Minerve vient de publier un excellent article sur les Canadiens français de l'état de New-York. Notre confrère donne des renseignements précieux sur le nombre, la condition, les moyens de groupement et d'association de nos compatriotes établis dans cet Etat. Il insiste particulièrement sur l'importance, pour eux, de l'organisation paroissiale, au point de vue de la conservation nationale.

La Minerve a raison. C'est l'organisation paroissiale seule qui sauvera de l'assimilation des Canadiens émigrés. La paroisse est le lien, le faisceau qui les tiendra unis et compacts. C'est à l'ombre de l'église française que fleuriront dans chaque groupe, l'école française, la société Saint-Jean-Baptiste et les autres sociétés nationales qui sont autant de moyens secondaires de préservation se reliant au grand à l'essentiel moyen, la paroisse.

C'est la paroisse qui a fait le Canada français, qui a établi notre nationalité sur les bases inébranlables où le flot étranger a vainement tenté de l'entamer. C'est encore la paroisse qui assure, de nos jours, la colonisation de nos districts nouveaux. La paroisse française, l'église se française avec le curé français et l'école française feront aussi le salut de nos compatriotes émigrés.

Sans doute, nous aimerions mieux les voir tous rapatriés et

heureux au foyer de la nationalité. Mais si c'est leur destinée de rester à l'étranger, il ne reste qu'à travailler avec toute l'énergie possible pour les préserver de l'assimilation, et pour cela, encore une fois, il faut leur envoyer des prêtres français et les constituer en paroisses françaises, dans toutes les villes américaines et tous les villages où ils forment des groupes assez nombreux pour cela.

La Minerve constate que les évêques catholiques de l'Etat de New-York sont très bien disposés à cet égard. Elle cite entre autres le cas de Mgr Wadhams, qui exhorte vivement ses administrés canadiens-français à parler le français dans leurs familles, à y réciter les prières en français et à enseigner le catéchisme aux enfants en français.

Il serait à souhaiter qu'il en fût de même dans les autres Etats, car alors, avec le mouvement si prospère jusqu'ici de l'organisation des paroisses franco-canadiennes, nous pourrions espérer que le grand groupe d'émigrés qui s'est détaché de notre province depuis un quart de siècle pour passer au pays voisin ne soit pas perdu pour la nationalité.

L'HOPITAL-GÉNÉRAL D'OTTAWA

(suite et fin.)

Les médecins visiteurs qui sont les docteurs Saint-Jean, Valade, Robillard, Provost, Grant et Hill font leur visite quotidienne avec une grande ponctualité, ce qui est d'autant plus méritoire de leur part, qu'avec un désintéressement qu'on ne saurait trop admirer, ils donnent leurs soins aux patients sans aucune rétribution. Une pharmacie est attachée à l'établissement, elle est sous le contrôle d'une religieuse qui doit faire des études spéciales de pharmacopée. Le service religieux est bien organisé, il y a messe basse chaque jour depuis quelque temps ; un prêtre qui est ordinairement le Révd M. Campeau visite les malades et leur donne les sacrements religieux, et quand c'est un protestant, car les protestants sont admis comme les catholiques à l'Hôpital-général, il demande le ministre qu'il désire et on s'empresse de le faire venir.

Maintenant, comment les religieuses parviennent-elles à suffire au maintien et aux dépenses de cette institution ? Par une administration vigilante, et par des miracles d'économie, ce qui n'empêche pas que, en outre de la somme de \$3,500 qu'elles doivent encore et sur laquelle il faut payer l'intérêt, la différence entre les dépenses et les recettes se chiffre chaque année par un déficit.

Ainsi l'Hôpital-général est loin d'être dans un état florissant ; en effet il n'a aucune fondation lui assurant un revenu certain et déterminé, il ne doit compter que sur l'allocation de 20 centimes par jour pour chaque patient qui ne peut payer, du gouvernement d'Ontario, don de la ville d'Ottawa de \$800 par année, sur un autre octroi de \$100 du comté de Carleton, sur ce dernier octroi nous devons faire la remarque suivante ; d'après le rapport de l'inspecteur des hôpitaux d'Ontario, de 1882, il appert que l'Hôpital-général a reçu pendant cette année la 61 patients du comté de Carleton et que l'Hôpital-général n'a reçu pendant la même année 50, et cependant le comté accorde à ce dernier \$600, et à l'Hôpital-général \$100 seulement ; nous espérons que ceux à qui le devoir incombent verront à ce qu'il soit remédié à cette injustice flagrante.

En référant à ce même rapport de 1882 nous trouvons que les recettes de différentes sources, y compris ce que les patients qui sont en état de payer ont donné, (ceux-ci doivent payer la modique somme de \$3 par semaine) s'élèvent à la somme de \$5,162, tandis que les dépenses sont portées à \$7,176.29.

Reste à combler ce déficit ; les dons en nature et en espèces y con-

tribuent pour une petite somme d'à peu près \$400. Il fallait donc s'assurer absolument une autre source de revenus, c'est ce que les directrices ont obtenu depuis quelques années de l'autorité religieuse qui leur a permis de prendre quelques pensionnaires, et cependant on n'arrive pas encore à équilibrer les recettes avec les dépenses, encore moins à éteindre la dette, faire les améliorations désirables et donner assistance et secours en dehors de leur institution comme les religieuses le désiraient.

Que faire alors ? La charité est ingénieuse, dit l'imitation de Jésus-Christ. De tous les moyens de venir en aide aux institutions de bienfaisance, il n'en est pas de plus efficace que celui d'une organisation stable, permanente et durable. Les citoyens de Montréal ont bien compris lorsqu'il s'est agi de la fondation de l'Hôpital Notre-Dame. Un certain nombre d'entre eux que l'on voit toujours à la tête des œuvres de bienfaisance et de charité, se sont réunis ; ils ont adopté des règlements d'une association forte, qui satisfait à toutes les exigences et donne toutes les garanties de durée ; par des versements uniques et des contributions annuelles, on assure à l'hôpital un revenu certain, tandis que par des collectes particulières on donne encore à cette institution les moyens de pourvoir au maintien de l'hospice. De plus des dames charitables ont formé, elles aussi, une association sous le nom de "Dames patronnes de l'Hôpital Notre-Dame," elles s'occupent plus particulièrement de choses urgentes concernant les malades, comme par exemple de la lingerie, de la nourriture et autres choses ; leur contribution annuelle est de deux piastres par année. En outre elles ont pris le moyen de fournir l'hôpital du pain nécessaire à la consommation des patients, en engageant un certain nombre de familles à fournir un pain par mois, cela est bien peu, et cependant ce moyen pratique dégrève le budget des dépenses de l'hôpital de la somme de \$600 par année.

Pourquoi un certain nombre de catholiques, canadiens-français, irlandais et anglais, favorisés de la fortune ou vivant dans l'aisance ne s'associeraient-ils pas, comme à Montréal, pour venir en aide à l'Hôpital-général, contribuer à éteindre sa dette, assurer son maintien et donner aux révérendes Dames de la Charité les moyens de faire encore plus de bien ?

Pourquoi les dames d'Ottawa n'imiteraient-elles pas celles de Montréal ? Elles ont en maintes circonstances donné des preuves de leur esprit de charité, et puis n'ont-elles pas l'exemple de ces dames protestantes qui ont pris sous leur protection spéciale l'Hospice destiné à leurs coreligionnaires, et qui montrent pour cette œuvre un zèle et un dévouement admirables ; la circonstance est favorable et je suis certain que dames et messieurs s'empresseront de la saisir ; tous auront le plaisir de contribuer à une œuvre que la charité chrétienne inspire et que l'humanité commande, sans compter que celui qui a promis de récompenser un verre d'eau donné en son nom, leur tendra compte de leurs démarches de leur bon vouloir et de leurs sacrifices.

Il suffit que quelques personnes de bonne volonté prennent l'initiative de cette œuvre que nous suggérons pour en assurer de suite le succès. Nous espérons que ces personnes de bonne volonté se trouveront facilement et que, sans retard, elles s'occuperont du projet et de son exécution.

UN SOU

Le prix de notre journal n'est que d'un sou le numéro. Ceux qui veulent s'abonner au mois peuvent le faire pour la somme de vingt-cinq cents par mois, en s'adressant à nos bureaux, No. 524 rue Sussex, ou \$1.00 pour quatre mois. Le journal sera livré à domicile.

L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous sommes toujours en mesure de fournir le commencement du feuilleton à tous nos nouveaux abonnés. Que chacun de nos lecteurs engage ses voisins à s'abonner au Canada.

Un autre Stock de Montreal, le MEILLEUR MARCHÉ qui ait jamais été vendu jusqu'à ce jour. En vente actuellement chez BRYSON, GRAHAM & Cie., Rue Sparks, Ottawa.

VENEZ ET VOYEZ.

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADEAUX DE NOÛL ET DU JOUR DE L'AN Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent A MOITIÉ PRIX Ouvr. fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Waltham E. VEZINA, Porte voisine du VARIETY HALL, 1er dec, 1 an.

FOURRURES Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX et DOLMANS, en Sealskin et doublés en fourrures, pour dames. Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et mantes. Le plus bel assortiment qui existe à Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez H. L. COTE, 128, Rue Rideau, Sept. 1883

Lotion Persienne La LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre le MASQUE, les ROUSSEURS, les ROUSSES ou tout autres maladies de la peau. Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison est recommandée d'une manière spéciale comme une excellente SAUVAGE TOILETTE. Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE. En vente chez tous les pharmaciens. Dépôts en gros à Montréal, MM. LYMAN SONS & Co, KERRY WATSON & Co, H. SUGDEN EVANS & Co 4 Jan. 1883.

LA SANTE UN DEVOIR ! LA MALADIE UN CRIME ! AMERS MANDRAGORES DU Dr. BAXTER. LE SEUL REMÈDE VÉGÉTAL Contre la Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tête etc., etc., etc. PRIX, 25 cts. LA BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa, 15 mal 1883, 1 an.

ROBES DE BUFFLES ! ROBES DE BUFFLES ! Allez au grand DÉPÔT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell. Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de de loupervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupervier. Mes capotes en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

AVIS Est donné par le présent que j'ai vendu aujourd'hui à R. A. Starrs et Cie., le magasin d'épicerie que je possédais sur la rue Clarence, dans la ville d'Ottawa, avec tous les crédits de ce magasin. Je désire remercier mes anciens patrons pour le généreux patronage qu'ils m'ont accordé dans le passé. MICHEL STARRS, Ottawa, 3 déc. 1883.

NOUVELLE RAISON SOCIALE Nous faisons aujourd'hui connaître au public que nous avons acheté le grand fonds d'épicerie et de liqueurs de M. Michel Starrs, dont nous continuerons le commerce à son ancien poste, sur le côté nord de la rue Clarence, en face du marché By. Nous aurons toujours un assortiment complet des meilleures épicerie, et nos conditions de vente sont des plus avantageuses. R. A. STARRS, JOSEPH BROUSSEAU, Ottawa, 3 déc. 1883.

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un accord constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott. LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROS-EAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.